

orientaux par les Uyghurs en Asie centrale et de la rébellion d'An Lu-shan; et Charlemagne (768-814) est celui d'al-Rashīd (786-809). Le phénomène unificateur aurait été le puissant courant commercial qui, aux mains des Juifs, des Nordiques et des Sogdiens et basé sur des monnaies d'échange en argent, liait alors les deux extrémités du monde eurasiatique, en faisant un détour par le Nord en raison du déclin de Byzance. À propos des échanges artistiques entre les divers mondes culturels traversés par les voies commerciales, les arabisants n'ont pas oublié un article de l'auteur sur l'origine centre-asiatique de plan de Madinat al-Salām, la prestigieuse « Cité de la Paix » du caliphe al-Mansūr (754-775) à Bagdad (*Acta Orientalia Hungarica XXXVIII*, nos 1-2, 1984, p. 143-164).

Françoise AUBIN
(CNRS - CERI, Paris)

Anne-Marie EDDÉ et Françoise MICHEAU, *Al-Makīn Ibn al-'Amīd, chronique des Ayyoubides, traduction française annotée*. T. XVI des documents relatifs à l'histoire des Croisades publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Paris, 1994. 148 p.

L'histoire universelle de l'écrivain copte Georges Ibn al-'Amīd (né au Caire en 1206 et mort à Damas en 1273) fut l'une des premières œuvres historiques arabes connues en Occident, grâce à sa seconde partie consacrée à l'histoire islamique, éditée et traduite en latin par Thomas Erpenius, à Leyde en 1625. Mais cette édition était incomplète et s'arrêtait en 1118, alors que l'histoire se prolongeait jusqu'en 1260. Étant donné le grand intérêt que présente la fin de cette seconde partie pour l'histoire des croisades, Claude Cahen se décida en 1955, à publier les années 1205 à 1260, qui constituent ce qu'il appela « La chronique des Ayyoubides ». Et c'est la traduction annotée de cette chronique que deux de ses disciples, toutes les deux historiennes et arabisantes, publient dans la savante collection des documents relatifs à l'histoire des croisades.

Les traductrices ont naturellement pris comme base de leur travail l'édition de Claude Cahen; mais elles l'ont sensiblement améliorée par le recours aux manuscrits, qui leur a permis d'apporter au texte arabe un certain nombre de corrections qu'elles signalent dans une liste d'*errata* (p. 124-125). La compréhension du texte, écrit dans la langue souvent peu claire des chroniques arabes du XIII^e siècle, n'était pas toujours facile, et les traductrices ont eu à surmonter bien des difficultés; soucieuses de rendre le texte d'une manière aussi fidèle que possible, elles nous en donnent une traduction volontairement littérale, mais parfaitement lisible, en prenant soin de translittérer les termes arabes relatifs à la titulature, l'administration, la guerre et la religion. Quant à leur annotation, à la fois copieuse et judicieuse, elle me paraît tout à fait remarquable : le lecteur y trouve, en effet, toutes les informations qu'il peut souhaiter sur les sources parallèles, les personnages et les lieux, particulièrement nombreux dans cette chronique, comme l'atteste l'important index (p. 132-146).

À mon avis, cette traduction annotée devrait donner entière satisfaction aux historiens, qu'ils soient arabisants ou non, et, pour ma part, je n'aurai que trois remarques de détail à faire. Je ne pense pas que le *ductus D.Y.A.R.Y.H.* doive être lu : *dayyāriya* (p. 21) et qu'il signifie « une taxe payée par le *dayyār* (chef d'un couvent) probablement lors de sa nomination »; il me semble devoir être lu : *diyāriya*, terme qui désigne une taxe que les évêques coptes percevaient annuellement sur chaque fidèle, homme et femme, de leur diocèse; après avoir prélevé sur cette taxe de quoi vivre, les évêques versaient au patriarche d'Alexandrie la somme en dinars qui avait été fixée à leur siège, selon sa richesse; sous le patriarcat d'Anbā Gabriel (910-921), la *diyāriya* avait été fixée à 1 carat d'or par personne (*nasama*); sur cette question, cf. *Histoire des Patriarches d'Alexandrie*, vol. II, 1^{re} partie, p. 79 (texte) et p. 117 (trad.). À propos des fêtes des Coptes, il aurait été possible de signaler un article de R.-G. Coquin, « Les fêtes des Coptes vues par les auteurs musulmans », dans *La Nouvelle Revue du Caire*, vol. II, Le Caire, 1978, p. 57-75. De même, en ce qui concerne les villages de la Ghouta de Damas, il aurait peut-être été bon de renvoyer à l'ouvrage de Muḥammad Kurd 'Ali, *Ğūṭat Dimašq*, Damas, 1949.

Gérard TROUPEAU
(EPHE, Paris)

A.P. VAN LEEUWEN et A. FERRÉ, *Kitāb al-masālik wa-l-mamālik d'Abū 'Ubayd al-Bakrī, édition critique avec introduction et indices*. Tunis, 1992. 2 vol., 1002 + 33 p.

Ces deux volumes constituent, en fait, mais cela n'est pas dit dans l'introduction, la thèse de doctorat d'Université, préparée sous la direction d'A. Miquel et soutenue devant l'université de la Sorbonne Nouvelle, en 1975, par A.P. van Leeuwen.

Il faut se réjouir de la publication de la volumineuse compilation d'Abū 'Ubayd al-Bakrī (m. 1094), « le plus grand, avec al-Sharīf al-Idrīsī, des géographes de l'Occident musulman », selon E. Lévi-Provençal. Même si ce polygraphe sédentaire n'est pas un géographe original, son œuvre n'est cependant pas dénuée d'intérêt, car elle nous a conservé des extraits d'ouvrages actuellement considérés comme perdus. Malheureusement, aucun des manuscrits du *K. al-masālik* qui nous sont parvenus n'est complet, et c'est ce qui explique que les auteurs postérieurs qui, comme al-Himyārī, l'ont abondamment pillé, citent des extraits de cette œuvre qu'on ne retrouve pas dans les manuscrits dont nous disposons.

Précédée d'une introduction sur la biographie de l'auteur, le contenu de l'œuvre et la description des manuscrits, ainsi que d'une bibliographie abondante, l'édition critique me semble soigneusement établie d'après les dix manuscrits actuellement connus. L'éditeur a eu la bonne idée de diviser le texte en 1 533 paragraphes, et c'est à eux, et non aux pages, que renvoient les deux *indices* des noms de lieux et des noms de personnes.

À la fin de son article sur al-Bakrī, dans l'*Encyclopédie de l'Islam*, E. Lévi-Provençal écrivait : « Les parties conservées des *Masālik* d'al-Bakrī mériteraient amplement l'établissement d'une édition critique. »